

gouvernement et M. George E. Freeman, directeur des recherches de la Banque du Canada ont été nommés commissaires.

Je voudrais demander à la Chambre la permission de déposer la biographie et un exposé de la formation et de l'expérience de ces quatre commissaires, preuve, à mes yeux, qu'ils sont éminemment aptes à entreprendre cette nouvelle tâche d'importance. En mon nom et au nom du gouvernement canadien, je suis heureux de leur dire combien je leur suis reconnaissant d'avoir accepté ces postes et de vouloir servir leur pays de cette façon.

**Des voix:** Bravo.

**L'hon. M. Basford:** Le recrutement du conseil et du personnel, des fonctionnaires et des conseillers techniques de la Commission se poursuit actuellement et le président me dit qu'elle pourra se mettre au travail dès le 2 juillet.

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, dans le même esprit je vais tâcher de me conformer aux remarques de Votre Honneur. Le ministre a dit que sa déclaration serait brève. Elle l'était peut-être mais pour nous, il nous a fallu attendre longtemps pour en arriver là. Il y a près de six mois qu'on a annoncé à la Chambre le Livre blanc sur la stabilité des prix et l'institution de la Commission et on vient tout juste de nommer les membres de cette si importante commission.

**L'hon. M. Basford:** Nous tenions à nommer des gens compétents.

**M. McGrath:** Il a fallu près de cinq mois au ministre pour désigner le président de la Commission et, chose incroyable, il n'avait qu'à chercher autour de lui pour trouver la personne qu'il lui fallait. Il me semble également inconcevable que le ministre ait attendu encore un mois avant de faire part à la Chambre de la nomination des autres commissaires. Il n'était pas difficile de prévoir que le gouvernement songerait à un banquier, et où le trouver ailleurs qu'à la Banque du Canada? Il n'était pas difficile de deviner qu'il nommerait quelqu'un pour qui la législation ouvrière et le monde ouvrier du pays n'ont pas de secrets, et où le trouver ailleurs qu'au ministère du Travail? N'importe quel libéral de la province de Québec aurait pu prévoir la nomination de Paul Gérin-Lajoie.

Pourquoi a-t-il fallu six mois pour effectuer ces nominations, monsieur l'Orateur? Dans [L'hon. M. Basford.]

l'intervalle, l'inflation prélevait son tribut dans notre pays. Les prix augmentaient...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**M. McGrath:** Nous pouvons seulement conclure que le gouvernement...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je dois demander la collaboration de l'honorable député. A mon avis, il ne respecte ni l'esprit ni la lettre de la loi. Je me permets de rappeler au député les termes de l'article du Règlement selon lequel les ministres ne doivent pas faire de déclarations susceptibles de provoquer un débat. La même règle s'applique à l'honorable représentant lorsqu'il parle au nom de son parti. A mon avis, s'il poursuit sur le thème de l'inflation et sur d'autres problèmes très généraux, il s'écarte à coup sûr de la déclaration du ministre. Je lui demande sa collaboration pour que nous puissions poursuivre les travaux de la Chambre.

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, me permettez-vous de conclure en disant que le gouvernement a mêlé toutes ses priorités? Le gouvernement n'a pas su reconnaître l'urgence du problème le plus grave qui se pose aujourd'hui à notre pays: la hausse des prix, la hausse constante de l'indice du coût de la vie et ses conséquences pour les citoyens ordinaires de notre pays. Je signale au ministre et à son gouvernement que s'ils veulent savoir quel est le problème le plus urgent de notre pays, ils n'ont qu'à parler à l'homme de la rue. Il leur dira immédiatement que le problème le plus grave qui se pose aujourd'hui à notre pays est la hausse des prix, l'augmentation de l'indice du coût de la vie et la pauvreté. Le gouvernement devrait enfin le comprendre.

**M. Max Saltsman (Waterloo):** Monsieur l'Orateur, en réponse à la déclaration du ministre, laissez-moi dire d'abord que personne ne met en doute la formation et l'expérience des personnes nommées par le ministre. Ce qu'on met en doute ce sont les intentions et la crédibilité du ministre et du gouvernement: tout est là.

Je n'ai pas l'ombre d'un doute que le gouvernement dispose depuis déjà longtemps de l'autorité voulue pour prendre des mesures au sujet des prix, mais il ne l'a pas fait. Bon nombre d'entre nous ont raison de soupçonner qu'avec cette commission, le gouvernement camoufle tout simplement encore une fois un